

Parcours de développement du CPF dans la FPH

OBJECTIFS :

- Développer les connaissances des équipes RH/formation des établissements sur le dispositif du CPF dans la FPH.
- Outiller, opérationnellement, les établissements afin de déployer de manière effective le dispositif dans leurs organisations, en articulation avec l'existant (process, financements...).
- Mieux faire comprendre les enjeux stratégiques et l'intérêt du CPF pour l'établissement.
- Permettre les réflexions et l'échange de pratiques entre établissements participants et le retour d'expériences d'établissements ayant déjà déployé le dispositif.

MODALITES DE DEROULE DU PARCOURS :

Ce parcours a été construit autour de 3 niveaux d'appropriation, indépendants les uns des autres avec une logique de progressivité dans le temps. Chaque établissement pourra s'inscrire au(x) niveau(x) de son choix sous réserve de satisfaire les pré-requis. Ce parcours se déroulera exclusivement en distanciel sur un format de 3h00 par visio et dans la limite de 20 participants par visio afin de favoriser les échanges.

- **NIVEAU 1 : Cadre juridique et opérationnel du CPF – mardi 28 mai 2024 de 14h00 à 17h00**
 - *Pré-requis* : *Disposer de connaissances sur la formation continue dans la FPH*
 - Introduction : actualités du dispositif
 - Historique et contexte dans lequel s'inscrit le CPF dans la Fonction Publique Hospitalière
 - Les 4 grands principes du CPF dans la Fonction Publique Hospitalière
 - Le CPF, mode de fonctionnement : objectif général, enjeux, modes de capitalisation, d'alimentation et de mobilisation, traitement des demandes, éligibilité des formations
 - Comparatif du CPF entre la FPH et le secteur privé
 - Le financement du CPF dans la FPH
 - Le déploiement du CPF, illustrations, outils existants et plan d'actions avant le niveau 2
 - Questions / Réponses
 - Recensement des besoins pour le niveau 2
- **NIVEAU 2 : Méthodologie de déploiement et de financement du CPF – mardi 2 juillet 2024 de 14h00 à 17h00**
 - *Pré-requis* : *Disposer de connaissances sur le CPF et avoir suivi le niveau 1 ou avoir déjà réfléchi au déploiement du CPF dans son établissement*
 - Méthodologie et plan d'actions de déploiement du CPF dans l'établissement
 - Cas pratiques et projection dans l'établissement
 - Rôle des représentants du personnel dans le déploiement du CPF
 - Appui à la rédaction d'une politique et d'une procédure, en lien avec le déploiement de l'entretien professionnel, la GPMC, le projet stratégique et l'élaboration du plan de formation (outil fourni lors de la visioconférence)
 - Questions / Réponses et recensement des besoins pour le niveau 3
- **NIVEAU 3 : Échanges de pratiques autour du CPF – lundi 16 septembre 2024 de 14h00 à 17h00**
 - *Pré-requis* : *Avoir suivi le niveau 2 ou avoir déjà commencé à déployer le CPF dans son établissement*
 - Échanges sur les méthodologies définies par chaque établissement
 - Échanges de pratiques sur les politiques et les procédures définies dans chacun des établissements
 - Articulation / Optimisation avec les dispositifs existant
 - Communication CPF auprès du personnel
 - Questions / Réponses

PUBLIC : Directeurs d'établissement, DRH, Responsables, Chargés et Gestionnaires de Formation, Membres des services RH, Chargés de Carrière des établissements adhérents de l'Anfh.

INTERVENANT : Vincent CIBOIS, Consultant-juriste et formateur.